LES LIVRES

"Le Cardinal Mercier"

Par Henry-Louis DUBLY

« Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Henry-Louis Dubly, le récit de cette noble vie. »

Henry Bordeaux,
de l'Académie française.

M. Henry Bordeaux, l'éminent académicien, consacre un éloquent article au livre si vivant de M. Henry-Louis Dubly sur *Le Cardinal Mercier*, préface de Mgr Baudrillart, de l'Académie Française.

De celui dont le jeune écrivain vient de mettre en radieuse lumière l'immortelle figure dans ces pages riches de substance et, cependant, d'une lecture si attrayante, M. Henry Bordeaux dit les raisons qui l'imposent à notre admiration. Mais ce n'est pas sans avoir ainsi jugé l'œuvre de M. Henry-Louis Dubly :

M. H.-L. DUBLY

« Après le petit livre de M. Georges Goyau, voici un beau livre très documenté, *Le Cardinal Mercier*, par M. Henry-Louis Dubly, aux éditions du *Mercure de Flandre*. M. Henry-Louis Dubly est connu dans toute notre région du Nord pour ses ouvrages sur les Traditions populaires en Flandre. Ce livre-ci mérite de le faire connaître dans tous les pays de langue française. »

M. Henry Bordeaux dit comment lui apparut le Cardinal, en cette journée d'entrée du Roi et de la Reine à Bruxelles, le 22 novembre 1918, où il eut l'honneur de lui être présenté :

« Un moment, il forma groupe avec le Roi et le Bourgmestre et l'on eut l'impression qu'ils symbolisaient à eux trois l'histoire de la Belgique dans la guerre. Le Roi avait reconquis à la tête des armées son royaume dont une parcelle n'avait jamais pu être prise par les armées ennemies. Le Bourgmestre avait représenté cette race des magistrats municipaux que nul despotisme n'a pu contraindre à plier. Et le Cardinal avait fait entendre à l'univers entier, non pas la plainte, ni le gémissement, mais la protestation indignée de la Belgique contre l'attentat commis et prolongé sur son sol. C'était là, de lui, le rôle que nous connaissions, le rôle extérieur; il en était un autre, plus grand : pendant ces quatre années écoulées, il avait porté le poids de toutes les souffrances d'un peuple et il avait entretenu en lui ces forces morales qui permettent de supporter les injustices et les cruautés du sort sans faiblir. »

Oui, le Cardinal Mercier était bien le fier héritier de ces grands Evêques de la Gaule qui ne reculaient devant rien pour dire la vérité aux puissants quand ceux-ci violaient la justice et pour défendre le peuple contre les envahisseurs :

« Il parla à l'Allemagne au nom de la Belgique et « à toutes deux au nom de Dieu ». Jamais il n'accepta d'avoir à se disculper des accusations du gouverneur von Bissing et il sut toujours mettre celui-ci en posture d'accusé. On lui demande des explications et c'est lui qui en réclame. Sa lettre pastorale de Noël 1914, *Patriotisme et Endurance*, est saisie. On arrête son imprimeur, on arrête ses prêtres. On voulait l'arrêter lui-même et l'on n'ose. Il fait peur. Il fait peur à l'oppresseur et il rassure ses compatriotes qui, dans sa grande voix, entendent le cri de leur propre conscience, distinguent leur unanime protestation. Mais pour entreprendre cette lutte formidable au nom de l'idée contre des adversaires tantôt violents, tantôt subtils, l'ancien professeur de théologie vient heureusement à l'aide de l'homme d'action. Il lui enjoint de garder toujours le calme, la dignité, le droit, de se garder des exagérations, de fournir ses raisons, de revenir toujours au principe. Aussi l'homme d'action n'est-il jamais en défaut. Qu'il faille répondre aux insolences de von Bissing ou aux subtilités philosophiques et kantiennes du conseiller von Lancken, il est toujours armé. Et il faut bien que ses adversaires vaincus lui rendent hommage quand ils sont eux-mêmes contraints à quitter le sol qu'ils ont si longtemps foulé injustement. »

« Sorti des entrailles agricoles du pays wallon, dit encore M. Henry Bordeaux, choisi par deux grands papes pour servir tour à tour la doctrine catholique et le ministère sacerdotal, le cardinal Mercier était digne d'incarner la résistance belge au nom du droit imprescriptible et de la divine loi. »

« Il faut, conclut l'illustre académicien, lire dans l'ouvrage de M. Henry-Louis Dubly le récit de cette noble vie. »

Aux raisons qui font que tous auront profit à lire *Le Cardinal Mercier* s'ajoute spécialement pour nos lecteurs celle de rendre hommage au talent d'un concitoyen qui, dès ses débuts dans la carrière des lettres, a su y conquérir une place enviable.

A. T.

Le Congrès de la Mutualité à Douai

La première journée

Le VIIe Congrès annuel de la Mutualité du Nord a été ouvert à Douai, le samedi 2 juillet 1927, à 15 h. 30, dans la salle des Fêtes du Conservatoire de Musique, sous la présidence de M. Léon Escoffier, député-maire.

Avaient pris place, en outre, au bureau : MM. Georges Petit, président de la Fédération nationale de la Mutualité française; Duvivier, commissaire général de l'Union; Corbaux, trésorier général; Saint-Quentin, Degouy, vice-présidents; Goursault, secrétaire.

M. Georges Petit remercie la municipalité de Douai et son sympathique maire, qui ont bien voulu s'intéresser de la façon la plus efficace au succès de ces assises de la Mutualité du Nord.

M. Léon Escoffier, député-maire, remercie M. Georges Petit de ses paroles. Nulle ville, dit-il, ne se prête mieux à cette manifestation que la ville de Douai, tant par sa position géographique que par l'importance de sa population de travailleurs de toutes sortes.

Le Congrès adopte ensuite quelques vœux et la séance est levée à 18 h. 30.

UNE VAGUE DE CHALEUR
CAUSE 25 DÉCÈS A CHICAGO

Chicago, 2 Juillet. — Une vague de chaleur intense sévit ici et dans les environs. On signale déjà 25 morts provoquées par des insolations.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 3 JUILLET :

Aujourd'hui, saint Anatole; demain, saint Théodore.

Soleil : Lever à 4 h. 53; coucher à 20 h. 55.

Lune : Nouvelle du 29; premier quartier le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 juillet (Région Nord) : Légèrement amélioré, ciel très nuageux avec quelques éclaircies, quelques averses; vent d'Ouest, 6 à 8 mètres; température en faible hausse; minimum, environ 11°.

Médecins de garde : MM. les docteurs Guislain, 17, place de la Fraternité, et E. Prouvost, 18, rue de Lille.

Pharmaciens de garde : MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue, et Boulois, 13, rue de Mouvaux.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque pour tous, 44 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Groupement Nordiste d'Echange (Bourse Libre de timbres), de 10 h. 30 à 12 h. 30, rue de la Gare, 4.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 10 à 12 h.

Caisse ouvrière de Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : Permanence, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

A 9 h. et à 14 h. 30, Conservatoire National de Musique : Concours d'honneur.

Carnaval d'Été de l'Epeule : de 11 à 12 h., place Edouard-Roussel, concert; à 14 h. 30, au siège, réception du Géant de l'Epeule, « Le Grand Louis »; à 15 h., boulevard Montesquieu, formation du cortège; de 17 h. à 20 h. 30, concours de chars.

A 15 h. et à 20 h. 30, Casino-Théâtre : Music-hall.

De 16 h. 30 à 18 h. 30, Parc Barbieux : Concert par la « Concordia-Harmonie ».

La braderie des Commerçants du Centre

ELLE AURA LIEU DEMAIN LUNDI

C'est demain, lundi, qu'aura lieu la braderie annuelle organisée par les commerçants du Centre. Chaque année, cet événement commercial provoque une animation très dense dans le secteur formé par la Grand'Place, la Grande-Rue, la place de la Liberté, la rue du Collège (jusqu'à la rue Pellart), les rues Pauvrées, du Curé, du Vieil-Abreuvoir, le contour Saint-Martin, les rues de la Gare, Saint-Georges, du Bois, Pierre-Motte et Neuve.

Les riverains de ces artères si commerçantes préparent activement leurs coupes et fins de séries et nous ne doutons pas que le public trouvera dans les étals des « braderies » de véritables occasions, de qualité supérieure, vendues à des prix dérisoires.

Souhaitons, en terminant, que le soleil qui, d'ailleurs, a toujours favorisé les manifestations commerciales du Centre, paraisse enfin dans un ciel pur de tout nuage, afin que la braderie obtienne son habituel succès.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

— SUITE —

Modification de l'arrêté ministériel du 24 mars 1898 applicable à certains transports

Par une circulaire du 14 avril 1927, M. le Ministre des Travaux publics demande l'avis de la Chambre de commerce, sur la suite qui lui paraît devoir être donnée, à une proposition des grands réseaux, tendant à modifier l'art. 1er, § 2, Petite Vitesse, de l'arrêté ministériel du 24 mars 1898 fixant le tarif exceptionnel applicable à certains transports. Cette proposition a pour but d'étendre à tous les explosifs classés en première catégorie, par le règlement du 12 novembre 1897, sur le transport par chemins de fer des matières dangereuses et inflammables, le régime de taxe qui est prévu pour la dynamite, dans le cas seulement :

1° De mise en marche de trains spéciaux exclusivement affectés à ce transport sur les lignes où il n'existe pas de trains réguliers de marchandises;

2° De fourniture de wagons isolateurs sur la demande de l'expéditeur.

En outre, la taxe kilométrique perçue dans ces deux cas est augmentée.

La Chambre constate, après enquête, qu'il ne lui a été signalé aucune observation sur cette question qui semble, d'ailleurs, intéresser très peu la région de Roubaix. Il sera répondu dans ce sens à M. le Ministre des Travaux publics.

Régime de bâchage des marchandises

Le 10 juin 1927, les chemins de fer des grands réseaux et des ceintures ont soumis à l'homologation ministérielle, la proposition de modifier certaines dispositions de l'annexe aux conditions générales d'application des tarifs spéciaux P.V., relative au régime de bâchage des marchandises.

L'annexe intéressée comporte la liste :

1° Des marchandises qui en vertu de l'art. 6bis peuvent être transportées à découvert (marchandises affectées des indices A 1 et A 2);

2° Des marchandises qui doivent être transportées à couvert et pour lesquelles la fourniture d'un wagon découvert avec bâches ne donne pas lieu à la bonification prévue par l'art. 6 ter (marchandises affectées de l'indice Y), lorsque l'expéditeur n'a pas demandé par écrit un wagon couvert.

L'explication des signes A 1, A 2, Y, est donc la suivante :

A 1. — Pour les marchandises de l'indice A 1, le chemin de fer n'est tenu de fournir que des wagons découverts. Le bâchage est facultatif, les bâches pouvant être fournies par l'expéditeur ou demandées par lui au chemin de fer.

A 2. — Pour les marchandises affectées de l'indice A 2, le chemin de fer n'est tenu de fournir que des wagons découverts. Le bâchage est facultatif, les bâches ne pouvant être fournies que par l'expéditeur.

Y. — Pour les marchandises affectées de l'indice Y, la fourniture d'un wagon découvert avec bâches ne donne pas lieu à la bonification de 1 fr. par wagon prévue part l'art. 6 ter des conditions générales d'application des tarifs spéciaux P.V., pour chacune des opérations de bâchage ou de débâchage faites par l'expéditeur et par le destinataire, à moins que l'expéditeur n'ait demandé par écrit un wagon couvert.

Les modifications proposées sont les suivantes :

Désignation de la marchandise	Régime actuel	Régime proposé
Acide oléique	A 2	A 1
Acide palmitiq. ou stéariq.	A 2	A 1
Déchets de chaux emballé.	A 2	à couvert
Pierre à chaux broyée emballée	A 2	A 1
Pulpe de pommes de terre desséchées	A 2	à couvert
Tubes et tuyaux non bitumés ou non galvanisés jusqu'à 2 m/m d'épaiss.	A 1	Y

Les dispositions proposées consacreraient dans le mode de transport des marchandises désignées un régime plus libéral que celui actuellement en vigueur.

1° Pour l'**acide oléique** d'une part, pour l'**acide palmitique ou stéarique**, d'autre part, alors qu'à présent les bâches ne pourraient être fournies que par l'expéditeur, elles pourraient être aussi louées au chemin de fer aux prix et conditions fixés par l'art. 2 du chapitre XIV du tarif spécial P.V. 29/129.

2° Si les **déchets de chaux** en vrac sont soumis au régime du transport à découvert (indice A 2) dans la nouvelle proposition, par contre les déchets de chaux emballés seraient transportés à couvert. La discrimination envisagée, si elle se justifie au point de vue taxation (valeurs différentes des produits) peut paraître contestable quant au mode de transport; de par leur nature, les déchets de chaux semblent devoir être transportés à couvert, en tous cas (wagons découverts bâchés facilitant la manutention).

3° La **pierre à chaux**, broyée et emballée, ou autre, est actuellement soumise au régime à découvert et les bâches ne peuvent être fournies facultativement que par l'expéditeur. Les nouvelles dispositions stipulent qu'en ce qui concerne la pierre à chaux broyée emballée, les bâches pourraient être louées au chemin de fer; la proposition semble insuffisante et le transport à couvert devrait être prévu.

4° La **pulpe de pommes de terre**, sous le régime actuel, se transporte à découvert (indice A 2); le mode de transport prévu est à couvert s'il intéresse la pulpe de pommes de terre desséchée; ce n'est que logique.

5° Les **tubes et tuyaux non bitumés ou non galvanisés** sont actuellement transportés à découvert, mais le bâchage facultatif est admis (indice A 2); en ce qui concerne les tubes et tuyaux non bitumés ou non galvanisés, jusqu'à 2 m/m d'épaisseur seulement, les réseaux proposent le transport à couvert (indice Y).

Les dispositions soumises à l'homologation sont évidemment plus libérales que celles appliquées actuellement, mais il semble qu'elles soient insuffisantes toutefois; à priori, il paraît que les déchets de chaux et la pierre à chaux broyée, emballée, devraient pouvoir être transportés à couvert.

La question mérite d'être examinée et la Chambre de commerce de Roubaix émet un vœu dans ce sens.

(*à suivre*)

HALLE FLIPO : beurre, 18.20; extra, 20 et 21; café, 19; hollande, 8.50; biscuits, 7 à 11, d

PENSIONNAT
Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Estaimpuis

Le Triduum en l'honneur du Bienheureux Salomon : La deuxième journée

La deuxième journée du Triduum en l'honneur du Bienheureux Salomon s'est déroulée avec le même éclat que la première. La grand'messe a été célébrée par M. le vicaire général Flipo, et le Salut présidé par M. le chanoine Bègne, curé de Saint-Michel, de Lille.

La chorale a exécuté la messe en « mi b » à trois voix de Th. Dubois et comme sortie, la « Laudate Dominum » du même maître, avec le même succès qu'hier.

A 17 h., avait lieu le Salut solennel. M. le chanoine Dutoit qui dans la première partie de son panégyrique, glorifia le religieux, présenta l'éducateur. Il loua le zèle, l'énergie, la méthode du Bienheureux Salomon, ainsi que ses succès et, sans peine, il retrouva chez son héros, les vrais principes de l'éducation : œuvre de volonté. Il termina en rappelant aux jeunes gens que, bénéficiant d'une éducation supérieure, ils doivent à l'exemple du Bienheureux Salomon, à l'exemple de leurs maîtres, toujours se perfectionner, toujours s'élever et s'efforcer d'entraîner dans leur sillage lumineux le plus d'âmes possible afin de les approcher de Dieu.

A L'OCCASION DE LA BRADERIE, les 2 et 4 juillet, grande baisse sur les laines « Bonne Maman », en notre magasin, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. Belles laines p^r layettes et p^r œuvres. 20195

Le « Choral Nadaud » au Kursaal de Dunkerque

Faisant suite aux pourparlers engagés en février dernier, la Commission du Choral Nadaud a mis sur pied, d'accord avec M. Burgairolles, directeur artistique du Kursaal de Dunkerque, un programme de choix, qui sera exécuté le 31 juillet prochain à 15 h., dans la salle du Kursaal de Dunkerque.

Sous la magistrale direction du Maître Duysburgh, le Choral interprètera trois chœurs et les solistes du Choral Nadaud pourront faire valoir leur talent individuel.

Nous donnerons en temps opportun le programme définitif de cette fête de gala, qui réjouira les nombreux roubaisiens qui se rendent dans la ville natale de Jean-Bart, à l'occasion des fêtes locales et qui permettra à notre vaillant orphéon de cueillir à nouveau les lauriers auxquels lui donnent droit son travail persévérant et sa haute valeur artistique.

A L'OCCASION DE LA BRADERIE, LE CHAPELIER BALTUS, 7, rue de la Gare, SOLDERA DES CASQUETTES HOMMES ET ENFANTS. 20193d

Le régionalisme littéraire de la « Muse de Nadaud »

M. Charles Barenne, secrétaire-trésorier de la Muse, préside la séance. L'assemblée prend connaissance du procès-verbal et de la correspondance, puis entreprend la critique des œuvres nouvelles.

Marie Havez-Planque chansonne l'amour, la coquetterie et la chimère, en vers élégants et dotés d'une grande sensibilité : *Il faut l'apprendre à ses dépens. - Malgré tout. - Fleur de rêve.*

Henri Loridan, le poète patoisant de Tourcoing, manifeste un pittoresque mordant et vigoureux en des couplets alertes qui démontrent, avec finesse, les beautés de la langue locale : *J'aim' bin mi min pato.*

Le jeune chansonnier-compositeur, Robert Vandeerux, rime avec entrain, une fantaisie piquante : *Les commères.* Il imite adroitement le style de Victor Hugo dans *Le péril Jaune.* Il professe une philosophie réconfortante dans : *Pourquoi mentir?*, livre récemment publié, qui fournit une foule de réflexions très personnelles sur la destinée humaine.

Trois sonnets ciselés avec art, chatoyants, suggestifs : *Barbieux, Le Cygne, La perspective*, de Jules Delespierre, obtiennent la faveur d'être admis dans les archives de la ville de Roubaix.

Par la précision du trait, la justesse de son observation et son attachement régional, ce poète châtié, qui révèle de remarquables qualités de fond et de forme, s'apparente à Amédée Prouvost.

Louis Destournay aborde les questions sociales : *Richesse et Pauvreté*; tandis que Camille Afchain s'égare dans une vision charmante : *Rêverie sentimentale.*

Une ironie sentencieuse et parfois bouffonne inspire : *Bien possible*, d'Edmond Desmons; des péripéties dramatiques abondent dans *Le Trésor d'un Gueux*, 3 actes en prose, d'Octave Vandekerkhove fils.

André Barenne parodie avec exactitude la manière de Maurice Dekobra : *Le Mari satisfait*; Léopold Kahn, manie la satire évangélisatrice : *L'Or*, et pactise avec la tristesse : *Nocturne.* Alfred Losfeld exalte les traditions : *Les Muses bretonnes* et plaide pour la force : *Salut aux Sports*; tandis que Charles Barenne peint, de fine sensibilité, en un réalisme délicat : *Tourcoing.*

Une noble émulation guide tous les musards et fait s'épanouir une belle floraison d'œuvres et de talents.

Charles Barenne souhaite que persévère cette ascension vers un idéal de plus en plus affranchi des banalités, puis lève la séance.

POUR LA BRADERIE. — 2.000 paires chaussures, fins de séries, de notre fabrication, à liquider. **Boucau**, 5, r. Pierre-Motte, Rx. 20182

Les festivités de l'Epeule se sont ouvertes hier

Le temps n'a guère favorisé l'ouverture des festivités de l'Epeule. Une petite pluie persistante, qui est tombée au début de la soirée, a gêné considérablement la retraite aux flambeaux prévue, et a compromis grandement son succès.

Malgré cela, une foule assez nombreuse s'était donné rendez-vous, vers 21 h. 30, au boulevard Montesquieu et le cortège lumineux, qui était doté généreusement de 1.000 francs de prix, se mit en route joyeusement.

Aux sons entraînants d'une fanfare et à la lueur vacillante des torches, le cortège défila à travers les principales rues du quartier en fête.

Souhaitons que le temps se montrera plus clément pour la journée d'aujourd'hui, qui verra se dérouler de nombreuses festivités.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

A 7 h., réveil en fanfare. Fête sportive. — De 11 h. à midi, place Edouard-Roussel, concert-apéritif. — A 14 h. 30, au siège, réception du « Grand Louis », disséminé, venu à l'Epeule, de retour d'Amérique, pour assister au Carnaval d'Été, accompagné du « Rat'chu de l'Epeule ». — A 15 h., boulevard Montesquieu, formation du cortège des sociétés et des participants au Carnaval d'Été, musiques, accordéonistes, hirondelles, nombreux groupes, couples, isolés, enfants et chars. Corso fleuri. Participation de l'Union des Sociétés Cyclistes de Roubaix. — A 15 h. 30, défilé du corso fleuri et du Carnaval d'Été; départ boulevard Montesquieu, par la rue de l'Epeule. Plus de 5.000 francs de prix en espèces. A l'issue du cortège, réception à la mairie de l'Epeule, Ecole rue de l'Industrie. — De 17 h. à 20 h. 30, concours de chars, groupes, couples, isolés et enfants costumés.

A partir de 20 h. 30, bal roulant dans tout le quartier. Concours d'illuminations et décorations.

COMMERÇANTS, REPRÉSENTANTS, INDUSTRIELS, voyez **Mac Mahon** p^r vos bureaux. Exposition : 27, Grand'Place. Prix intéressants. Pourquoi ? Fabrique lui-même. Tous modèles. Usine : rue de Channy, à Roubaix. 20180d

Une colonie scolaire au Danemark

Cette année encore, grâce à la générosité d'un groupe d'amis danois, à la tête desquels se trouve le professeur Pierre Oesterby, une cinquantaine d'enfants français vont aller passer une partie de leurs vacances au Danemark. Roubaix est l'une des villes privilégiées, avec Bar-le-Duc et Rouen. La colonie roubaisienne est définitivement constituée; elle se compose de dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Ce sont des élèves du Lycée, de l'Institut Turgot, de l'Externat Saint-Louis, des écoles de l'avenue Linné et de la rue Delezenne; du Collège de jeunes filles, de l'Institut Sévigné, de l'Ecole pratique et des écoles de la rue du Moulin et de la rue Ste-Elisabeth. Parmi eux, il y a cinq pupilles de la Nation. Nos heureux petits voyageurs s'embarqueront à Dunkerque, le 19 juillet, à bord du « Primula » et débarqueront à Esberg, sur la côte ouest du Jutland. Ils traverseront ensuite tout le pays en chemin de fer et ferry-boat, jusqu'à Copenhague. Leur quartier-général sera, comme l'année dernière, le Collège de Naerum, à une vingtaine de kilomètres de la capitale danoise.

RESTAURANT DE LA TOUR D'IVOIRE, rue Esquermoise, 52 bis, **Lille**. — Tous les jours, prix fixe : 15 francs et 22 francs. 20177

LA « PALESTRINA »

La Société Palestrina, dont nous avons relaté la magnifique exécution à la Pentecôte, donnera aujourd'hui à la grand'messe, en l'église Saint-Sépulcre, une audition de la messe « a cappella » de Mgr Walczinski, pour trois voix d'hommes, messe dite de Notre-Dame de la Treille.

Au début, pour l'exposition du Saint-Sacrement, « O Sacrum » de Viadana; à la bénédiction, « Tantum ergo » de Ch. Bordes.

A l'Offertoire, les chœurs mixtes de cette belle phalange interpréteront le « Tu es Petrus » de Samuel Rousseau, dont le solo sera chanté par M. Charles Tielemans, basse-solo de la Société Palestrina.

Ajoutons que le propre du temps sera chanté par la section grégorienne de la société.

Soigneusement préparée, cette exécution ne manquera pas d'attirer de nombreux auditeurs qui pourront, au cours de la grand'messe, apprécier les qualités de cette société dans des genres de musique différents, magistralement dirigés par M. Georges Quivy, directeur de la Société Palestrina.

NE PAS CONFONDRE !... — La Teinturerie **Rossel-Motte** informe sa fidèle clientèle que son **magasin** de Roubaix est toujours au **N° 32** de la r. St-Georges. S'y adresser en confiance. 20173

LA REMISE SOLENNELLE DE LA MEDAILLE D'ORIENT

L'Association mutuelle des Anciens Combattants de l'armée d'Orient organise pour dimanche prochain 10 juillet, une cérémonie au cours de laquelle sera remise solennellement, aux ayants-droit, la médaille d'Orient et des Dardanelles.

Le Comité de l'Association a tenu à donner à cette cérémonie un éclat tout particulier.

Le programme comprend la remise des médailles au Colisée, rue de l'Epeule, à 10 h. 15. Toutes les société patriotiques et militaires d'anciens combattants et mutilés participeront à cette cérémonie, qui sera suivie d'une manifestation au monument aux morts de la Grande Guerre.

Après le dépôt d'une gerbe, le cortège se rendra au siège de l'Association des Poilus d'Orient, où des vins d'honneur seront offerts aux invités.

Les Roubaisiens, qui ont encore présent à la mémoire l'héroïsme des Poilus d'Orient, voudront participer à la cérémonie du Colisée et à la pieuse manifestation au monument aux morts.

VOUS TROUVEREZ des cache-radiateurs et devantures de cheminées moins cher 29, **rue du Bois, à Roubaix.** 20164

Les conditions d'admission à la Maison de Retraite des Petits Rentiers

La « Maison de retraite des Petits Rentiers » est presque achevée. On s'occupe actuellement de la meubler et l'on espère avoir terminé cette installation pour le 1er septembre. Nous croyons intéressant de publier, pour les petits rentiers qui attendent avec impatience cette ouverture, les conditions d'admission dans cet établissement modèle.

Pour être admis :

Il faut être âgé de 55 ans, avoir une bonne santé et n'avoir aucune infirmité ou autres causes nécessitant des soins ou une surveillance particulière. L'administration se réserve le droit de faire examiner le postulant par un docteur.

Le fait d'entrer dans cet établissement, équivaut pour le pensionnaire à accepter entièrement le règlement d'ordre intérieur, ainsi que le régime général de la maison.

Les prix de pension sont fixés comme suit :

Première catégorie. — Une personne : **7.400 frs.** par an, soit 1.850 frs. par trimestre ou 20 frs. par jour environ ; un ménage : **13.800 frs.** par an, soit 3.450 frs. par trimestre ou 37 frs. par jour environ.

Deuxième catégorie. — Une personne : 4.400 frs. par an, 1.100 frs. par trimestre, ou 12 frs. par jour environ. Un ménage : 7.800 frs. par an, 1.950 frs. par trimestre, ou 20 frs. par jour environ.

Ces tarifs comprennent tous les services sans aucun faux frais, sauf pour les bains qui seront payés : 2 frs. en 1ère catégorie et 1 fr. en 2e catégorie, linge compris.

En outre, chaque pensionnaire, en entrant, devra fournir un bon matelas, un traversin et un oreiller, ces objets entreront à la réserve pour être récupérés en cas de besoin.

Le blanchiment du linge personnel, non fourni par la maison, est à la charge des pensionnaires ; tout le reste : draps, serviettes de tables et de toilette, bains, etc... est au compte de l'Administration.

MAISON SERVENAY, 12, rue de la Gare. — Grande Braderie de Tom-Pouce. Cannes argent, Cannes nouveauté. Parapluie dames. Parapluie hommes. Maroquinerie. Sacs. 20031

LE CONGRES D'ETE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Les cercles d'études de la Fédération de la J. C. de Roubaix et de ses cantons se réuniront jeudi prochain 7 juillet, en congrès trimestriel. La séance aura lieu à 20 h., 33bis rue du Vieil-Abreuvoir.

C'est une question très intéressante et tout à fait d'actualité qui a été mise à l'ordre du jour de ce congrès. En effet, conformément au programme général de la J. C. qui fait une large place à l'éducation et à l'action civique, la Fédération étudiera ce sujet : « Les catholiques et le problème électoral ».

M. André Catrice, membre du Bureau fédéral, présentera le rapport qui amènera certainement une vive discussion et d'utiles échanges de vues. Aussi, tous les groupes seront-ils, jeudi soir, au grand complet.

ACCIDENT OU SUICIDE?

Un noyé, qui n'a pu être identifié jusqu'à présent, est retiré du canal

Samedi matin, vers 7 h. 15, on a retiré du canal de Roubaix, quai de Dunkerque, le cadavre d'un homme dont il a été impossible jusqu'à présent d'établir l'identité.

Après avoir été examiné par M. le docteur Desbonnets, le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital « La Fraternité ».

On ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide, le malheureux ayant été aperçu, au cours de la nuit, vers 2 heures, couché le long de l'usine Hubaut, quai de Dunkerque, puis à 4 heures, longeant le canal en titubant.

Vers cette heure, une autre personne a cru entendre quelqu'un qui se débattait dans le canal à l'endroit où le corps fut repêché.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour tenter d'établir l'identité du noyé.

Nous donnons ci-dessous son signalement :

Taille moyenne, (1 m. 60 environ) ; âge apparent, 45 ans; cheveux grisonnants, moustache brune coupée à l'américaine.

L'inconnu est vêtu d'un pantalon à rayures noires et grises et d'un gilet marron; veston noir, chemise kaki; souliers à lacets, couleur jaune.

Quelques indices permettent de supposer que le noyé serait de nationalité hongroise.

LE CIRAGE-CRÈME JEAN-BART double la durée des chaussures. 20155d

LES CONCOURS DU TIR NATIONAL. — Aujourd'hui, dimanche, s'ouvre le concours annuel international de la société. Il est doté de cinq mille francs de prix, répartis en six catégories, à 200, 50, 20 et 12 mètres.

Le concours est ouvert à tous les amateurs, qui trouveront, au stand, armes bien réglées et bonnes munitions.

En même temps ont lieu l'ouverture du championnat annuel de l'U.S.T.R., ainsi qu'un concours de tir au fusil de chasse, à 40 mètres, sur boule, comportant 1.000 fr. de prix.

Le 14 juillet auront lieu le concours gratuit offert à tous les Roubaisiens, que nous avons annoncé, ainsi qu'un important tir à l'arc à la perche.

DES PRIX... DES OCCASIONS... Durant la première quinzaine de juillet, un gros sacrifice sera fait par le « **DAMIER** », 113, rue de Lannoy, à Roubaix, qui mettra en SOLDE toutes ses fins de séries en **Papiers Peints. Prix sensationnels. Ménagères, pressez-vous.** 20121d

MORT D'UN VÉTÉRAN DES SAPEURS-POMPIERS. — On annonce la mort, à l'âge de 69 ans, de M. Alphonse Dhui, sapeur-pompier en retraite, décédé en son domicile rue de la Paix, cour Lefebvre, 18.

M. Dhui est entré au corps des sapeurs-pompiers le 24 mars 1878 et fut admis à la retraite en 1903, après avoir accompli vingt-cinq années de service. Il était titulaire de la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers.

Les funérailles auront lieu le mardi 5, à 8 h. 30, en l'église Saint-Martin.

LIQUIDATION, 30, rue Pauvrée, **Dubrunfaut** vendra le Lundi 4 juillet, **jour de la Braderie du Centre, avec un rabais considérable**, les marchandises provenant de son magasin de la Place Fosse-aux-Chênes : Couvertures, Couvre-lits, Carpettes, Descentes de lit, Tissus coton pour lingeries et ameublements. — **ET !!! Un grand CHOIX de COUPONS.** 20103

EXCURSION A LA MER POUR LES LAURÉATS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — L'excursion à la mer pour les élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires est fixée au samedi 9 juillet.

Les parents qui désirent accompagner leurs enfants et profiter du train spécial organisé par la ville et dont le coût est de 23 fr. 50 par personne, aller et retour, peuvent se faire inscrire à la Mairie, bureau des écoles (3e guichet), les 5, 6 et 7 juillet, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. et le 8, de 8 h. à midi.

Le départ de Roubaix est fixé à 6 h. 20 et celui de Dunkerque à 19 h. 45. Le retour des enfants se fera à 21 h. 32. Une musique les recevra à la gare et les accompagnera jusqu'à l'Hôtel de Ville, où les enfants et leurs professeurs seront reçus par l'Administration municipale, qui leur offrira un gâteau et un verre de vin.

Les parents sont invités à reprendre leurs enfants à leur sortie de l'Hôtel de Ville.

L. PARENTHOU & F. LIERMAN, Grande-Rue, 119. — Décorations d'intérieurs. Peinture, Papiers, Ameublements, Meubles. 17064

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVERDI ET DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Le Comité des fêtes organise le jeudi 14 juillet, un grand tournoi de 421, sous les auspices de l'Administration municipale et du Comité général des festivités de Roubaix. Ce tournoi est doté de 500 francs de prix en espèces, répartis en cinquante prix de 10 francs. Il est gratuit. Les débitants de boissons qui désireraient participer à ce tournoi sont priés d'en faire la demande au secrétariat, 22, rue Decrême, ou chez M. Delcroix, 24, rue de Denain, qui donneront les règlements du tournoi et conditions du jeu.

Les personnes possédant les numéros ci-joints sont priés de retirer leurs lots chez M. P. Willem, 26, rue Jules-Guesde, Roubaix :

5417 7621 1198 1199 6568 6570 6571 6572 6573 6574 6576 6577 3643 3645 5513 5515 5516 5518 5420 4601 4603 4605 4486 4492 4494 3735 3736 3737 3739 4616 4617 1848 1849 1850 1854 1855 5688 5691 5692 5693 5695 1128 1129 1130 1131 1481 1483 1484 1485 1486 1488 1489 5746 5748 5750 5751

Les membres du Comité sont priés de retirer leur photo chez M. le secrétaire, rue Decrême, 22.

L. DUFOREST-BOILEUX, 9, rue N.-D. des Victoires, Roubaix : GRANDE GRADERIE. — Solde satinette, toile, soie, coutil, matelas. 20158d

LE COMITÉ DU RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE tenait, hier soir, sa réunion mensuelle, en vue de l'étude du programme de la saison d'hiver. Au cours de cette réunion toute intime, le Comité présenta au président, M. E. Dezaeytydt, au nom de l'Association, ses plus chaleureuses félicitations pour la distinction honorifique qu'il vient de recevoir du Gouvernement.

M. Lefebvre, vice-président, exprima à M. E. Dezaeytydt, la reconnaissance de son activité incessante et rendit hommage à sa modestie, et au dévouement inlassable qu'il apporte à la préparation des jeunes gens au service militaire.

Cette section, l'une des plus actives de cette Association, ne cesse de progresser; les cours spéciaux, donnés régulièrement, deux fois par semaine, par des instructeurs militaires et des spécialistes, sont de plus en plus appréciés.

La majorité des jeunes gens se préparant au service militaire, ayant passé par cette société, depuis l'année 1921, date officielle de sa fondation, ont subi leurs examens avec succès et plusieurs reçurent leur brevet de spécialiste.

Après de nombreux encouragements, le gouvernement, vient une fois de plus, accorder ses félicitations à cette Association, qui ne cesse de se développer et de se perfectionner.

EXPOSITION DES INVENTEURS A LILLE. — Parmi les exposants, M. François Lefebvre, 245, rue de l'Epeule, à Roubaix, présentait un nouveau levier de tension à curseur, pour métier à tisser, auquel le jury attribua un grand prix avec médaille d'argent.

COLLISION. — Vendredi, vers 14 h. 45, une collision s'est produite contour Saint-Martin, entre l'automobile conduite par Henri Fontaine, mécanicien 131, boulevard Emile-Zola à Croix et une voiture attelée de la brasserie Meyerber, conduite par M. Jules Leclercq.

Dégâts matériels.

L'UNION AMICALE ET MUTUELLE DES TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Les membres sont convoqués pour demain lundi à 18 h. au Sans-Souci, Roubaix.

A l'ordre du jour : cotisation pour le banquet qui aura lieu le 25 juillet